CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD
LE 9 AOÛT 2021

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 9 août 2021, à la salle de l'Érablière J.B. Caron, située au 581, chemin de Point Comfort, Gracefield, à 19 h 00.

Sont présents, les membres du conseil : Claude Gauthier, Alain Labelle, Katy Barbe, Bernard Duffy.

Sont absents : Le maire Réal Rochon
Les conseillers Mathieu Caron et Hugo Guénette

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du président d'assemblée, le conseiller Bernard Duffy.

Sont également présents, le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert et la Directrice générale adjointe et greffière adjointe, Madame Raymonde Tremblay.

(2) personnes sont aussi présentes dans la salle.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016.

Sauf indication contraire dans les termes mêmes d'une résolution, l'expression, « adoptée à l'unanimité », présente dans le procès-verbal, doit s'entendre comme incluant le maire.

La Ville de Gracefield est maintenant située en zone verte, (Pandémie Covie-19), dans le cas présent, un maximum de dix (10) personnes est autorisé à participer à la séance du Conseil municipal à la salle. Le respect de la distanciation actuellement en vigueur demeure.

2021-08-295 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT l'absence du maire Réal Rochon ;

CONSIDÉRANT l'absence du maire suppléant Mathieu Caron ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

De nommer le conseiller Bernard Duffy, président d'assemblée de la présente séance ordinaire du 9 août 2021.

Le conseiller Bernard Duffy, accepte la présidence d'assemblée de la présente séance.

Le président d'assemblée Bernard Duffy demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-08-296 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

Que la présente séance soit ouverte, il est 19 h 00.

Le président d'assemblée Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-08-297 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu d'adopter l'ordre du jour avec ses ajouts et ses reports :

0- NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2- LÉGISLATION

2-1 Adoption de l'ordre du jour
2-1-1 Véto du maire – Résolution 2021-08-292 - Entente relative à certains griefs – Volet 1 **(ajout)**
2-2 Adoption des procès-verbaux
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2021
- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juillet 2021

3- ADMINISTRATION

3-1 Adoption des comptes municipaux – Juillet2021
3-2 Engagement des dépenses – Août 2021
3-3 Dépôt des activités de fonctionnement et d'investissements à des fins fiscales au 31 juillet 2021
3-4 Modification de la résolution 2020-12-433 - Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021
3-5 Albatros - Demande de don 2021 - 2022
3-6 Location d'une salle
3-7 Appel d'offres – Contrat de conciergerie
3-8 Offre de services de l'arpenteur-géomètre Ghislain Auclair
3-9 Résolution pour budget - Travaux reliés à l'incendie survenu au Centre récréatif et communautaire (**ajout**)

4- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE SI NÉCESSAIRE

5- URBANISME ET ENVIRONNEMENT

5-1 Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Dossier Richard Rice
5-2 Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Dossier Ronald Lapostolle

5-3 Rétrocession d'un ancien chemin – Demande de Ronald Lapostolle

6- TRANSPORT

6-1 Appel d'offres - Contrat d'agrégats
6-2 Modification de la résolution 2021-06-228 - Boîte du camion numéro 15 **(reporté)**
6-3 Appel d'offres pour la fourniture d'essence et de carburant diesel et urée
6-4 Chemin de Point Comfort – Demande au Ministère des Transports du Québec

7- HYGIÈNE DU MILIEU

8- LOISIRS ET CULTURE

8-1 Ratifier dépense - Soumission pour services de télécommunication – Bibliothèque municipale
8-2 Demande de financement – Fonds du Grand mouvement Desjardins
8-3 Modification de la résolution 2021-07-278 – Demande de financement dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure

9- SÉCURITÉ PUBLIQUE

9-1 Contrat du Directeur du Service incendie

10- **RAPPORT DE COMITÉS**

11- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

12- **CORRESPONDANCE**

13- **VARIA**

14- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La conseillère Katy Barbe se retire des délibérations à 19h07 pour le traitement du véto du maire Réal Rochon sur la résolution 2021-08-292

VÉTO DU MAIRE – RÉSOLUTION 2021-08-292 - ENTENTE RELATIVE À CERTAINS GRIEFS – VOLET 1

La directrice générale adjointe et greffière adjointe Madame Raymonde Tremblay fait la lecture de ladite résolution.

Toutefois, faute de quorum, cette résolution ne peut être traitée et sera déposée lors de la prochaine séance.

La conseillère Katy Barbe reprend son siège à l9h10.

2021-08-298 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie des procès-verbaux dans les délais prescrits ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

Que les procès-verbaux suivants soient adoptés et que dispense de lecture soit faite, ce document ayant été expédié au préalable :

- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2021
- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juillet 2021

Le président d'assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-08-299 ADOPTION DES COMPTES MUNICIPAUX / JUILLET 2021

CONSIDÉRANT QUE les comptes municipaux pour le mois de juillet sont déposés :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Katy Barbe, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

Que ce conseil décrète le paiement des dépenses d'administration courantes, approuve la liste des dépenses incompressibles déjà payées, le tout tel que déposé au comité des finances, pour un total de 670 621.97 $.

- Rapport des salaires nets : 134 703.19 $
- Liste sélective des chèques : chèques no 26084 à 26126 pour un montant de 77 760.51 $
- Liste sélective des dépôts directs : dépôt no 702 à 742 pour un montant de 325 501.25 $
- Liste des prélèvements : no.1484 à 1528 pour un montant de 132 657.02 $

Le président d'assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-08-300 ENGAGEMENT DE DÉPENSES / AOÛT 2021

CONSIDÉRANT les engagements de dépenses déposés par les différents départements pour le mois d'août 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis sont présentés sans les taxes applicables et transport, s'il y a lieu ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

Que les engagements de dépenses suivants soient acceptés **:**

Administration	1 249.19 $
Aqueduc et égout	$
Sécurité publique	$
Transport	2 446.52 $

Urbanisme	$
Loisirs et bibliothèque	878.00 $

Que les listes d'engagements de dépenses fassent partie intégrante du procès-verbal sous la cote 2021-08-300.

Que le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, soit autorisé à signer toute entente jointe en annexe auxdits engagements de dépenses ou à signer tout document permettant de donner plein effet aux présentes.

La présente résolution autorise également le versement de dépôts lorsqu'ils sont inscrits sur les documents joints en annexe.

Le président d'assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

DÉPÔT DE RAPPORT :

Le dépôt des activités de fonctionnement et d'investissements à des fins fiscales incluant les engagements financiers pour l'exercice terminé le 31 juillet 2021, est déposé pour information aux membres du conseil, pour la période du 1er juillet 2021 au 31 juillet 2021.

2021-08-301 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2020-12-433 - CALENDRIER ÉTABLISSANT LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2021

CONSIDÉRANT la résolution 2020-12-433 concernant le calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE des changements doivent être effectués en raison d'un incendie survenu au Centre récréatif et communautaire en juillet 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

De modifier l'endroit des lieux où se tiennent les séances ordinaires et des séances extraordinaires, soit du 3, rue de la Polyvalente, par le 581, chemin de Point Comfort à Gracefield.

De modifier la tenue de la séance ordinaire du mardi 12 octobre 2021 pour le lundi 4 octobre 2021, puisqu'il est impossible de siéger le 12 octobre 2021 en vertu de la *Loi sur les élections et référendums* en vue de l'élection municipale du 7 novembre 2021;

Un avis public des changements du nouveau calendrier sera publié conformément au règlement 185-2018.

Le président d'assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-08-302 ALBATROS – DEMANDE DE DON 2021 - 2022

CONSIDÉRANT QUE la demande reçue par le président d'albatros Vallée-de-la Gatineau, Monsieur Ward O'Connor pour une demande de don pour l'année 2021-2022 ;

CONSIDÉRANT la volonté des membres du Conseil de la Ville de Gracefield de soutenir l'organisme Albatros ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Katy Barbe, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

D'autoriser un don au montant de 100,00 $ à l'organisme Albatros Vallée-de-la-Gatineau.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le président d'assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-08-303 LOCATION DE SALLE

CONSIDÉRANT QU'un incendie est survenu au Centre récréatif et communautaire en juillet 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'il est impossible d'utiliser la salle du Conseil pour la tenue de séances ordinaires ou extraordinaires de Conseil et ou de différents comités ;

CONSIDÉRANT QU'une entente a été négociée avec les propriétaires l'Érablière J.B. Caron, située au 581, chemin de Point Comfort, pour la location de cette salle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour signer une entente avec les propriétaires de l'Érablière J.B. Caron, situé au 581, chemin de Point Comfort, pour la location de leur salle pour les séances ordinaires, séances extraordinaires et de différents comités.

Les frais mensuels de location pour l'utilisation de cette salle sont de 1 500.00 $ plus les taxes applicables pour 10 rencontres et des frais supplémentaires de 150.00 $ seront applicables si, il y a plus de 10 rencontres.

Ladite entente est jointe en annexe à la présente résolution.

Le président d'assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-08-304 APPEL D'OFFRES – CONTRAT DE CONCIERGERIE

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres pour le contrat de conciergerie 14-2017, se termine le 31 décembre 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres doit être préparé pour la conciergerie du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2023, possibilité d'option d'une année.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Katy Barbe, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour aller en appel d'offres public via le système d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), pour un contrat de conciergerie pour la période du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2023, possibilité d'option d'une année.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, de signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le président d'assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-08-305 OFFRE DE SERVICES DE L'ARPENTEUR - GÉOMÈTRE GHISLAIN AUCLAIR

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue de l'arpenteur-géomètre Ghislain Auclair pour effectuer des travaux d'arpentage au garage municipal pour poser deux repères entre les lots 5 410 235 et 5 410 239 ;

CONSIDÉRANT QUE l'autre demande consiste à poser un repère, au coin Sud du lot 5 410 560, le tout en lien avec une haie de cèdres qui nuit à la visibilité des automobilistes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Katy Barbe, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour retenir les services de Ghislain Auclair arpenteur-géomètre pour un montant variant entre 1 700.00 $ et 1 900.00 $ plus les taxes applicables, le tout selon le courriel du 4 août 2021, pour effectuer des travaux d'arpentage au garage municipal concernant les lots 5 410 235 et 5 410 239 et au coin Sud-Ouest du lot 5 410 560.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, de signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le président d'assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-08-306 RÉSOLUTION POUR BUDGET – TRAVAUX RELIÉS À L'INCENDIE SURVENU AU CENTRE RÉCRÉATIF ET COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT l'incendie ayant eu lieu au Centre récréatif et communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'urgence et des travaux temporaires furent requis ou sont requis afin de stabiliser la situation de l'immeuble ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Katy Barbe, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

D'autoriser un budget de 20 000.00 $, plus les taxes applicables, pour des travaux devant être réalisés par la Première Générale Gatineau, service après sinistre pour des travaux requis au Centre récréatif et communautaire, suite à l'incendie.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, de signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le président d'assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE SI NÉCESSAIRE

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2021-08-307 DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC – DOSSIER RICHARD RICE

CONSIDÉRANT la demande déposée par Madame Rose-Marie Bastien Lefebvre notaire, mandataire autorisée pour Monsieur Richard Rice, pour analyse et recommandations, d'une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande consiste à utiliser à une fin autre que l'agriculture le lot 5 409 479 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, pour l'aliénation dudit lot et la construction sur ce lot d'une résidence en faveur du fils de Monsieur Richard Rice, Andy Rice ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

Que le Conseil de la Ville de Gracefield appuie et recommande la demande déposée par Madame Rose-Marie Bastien Lefebvre, mandataire autorisée pour Monsieur Richard Rice en faveur de son fils Andy Rice, pour utiliser à une fin autre que l'agriculture le lot 5 409 479 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, soit l'aliénation dudit lot et la construction sur ce

lot d’une résidence auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Que la demande déposée ne contrevient en aucun cas à la règlementation municipale présentement en vigueur à la Ville de Gracefield.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tous les documents relatifs à cette demande d’autorisation auprès de la Commission de protection du Territoire agricole du Québec.

Le président d’assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

2021-08-308 DEMANDE D’AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC – DOSSIER RONALD LAPOSTOLLE

CONSIDÉRANT la demande déposée par Monsieur Ronald Lapostolle, à la Ville de Gracefield, pour analyse et recommandations, d’une demande d’autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et ce, afin d’utiliser à une fin autre que l’agriculture, les lots 5 409 470 et 5 409 475 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, pour la construction d’une résidence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

Que le Conseil de la Ville de Gracefield, appuie et recommande la demande déposée par Ronald Lapostolle auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), pour l’utilisation à une fin autre que l’agriculture sur les lots 5 409 470 et 5 409 475 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, soit pour la construction d’une résidence.

Que cette demande ne contrevient en aucun cas à la règlementation présentement en vigueur à la Ville de Gracefield.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tous les documents relatifs à cette demande d’autorisation auprès de la Commission de protection du Territoire agricole du Québec.

Le président d’assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

2021-08-309 RÉTROCESSION D’UN ANCIEN CHEMIN – DOSSIER RONALD LAPOSTOLLE

CONSIDÉRANT la demande reçue de Monsieur Ronald Lapostolle pour la rétrocession d’une partie de l’ancien chemin

qui se situe en avant de sa propriété et porte le lot 5 411 805 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau ;

CONSIDÉRANT QUE ce chemin n'est plus utilisé ;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil d'y consentir ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

Que le Conseil de la Ville de Gracefield autorise le transfert d'une partie du lot 5 411 805 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, à Monsieur Ronald Lapostolle, mais seulement pour la partie située en face du lot 5 409 470.

Que cette cession soit faite pour 1$ et ce, sans garantie légale, à la charge de l'acquéreur de payer tous les frais de notaire, d'arpentage et les frais pour obtenir l'autorisation à la Commission de protection du territoire du Québec.

Cette vente est conditionnelle à ce qu'une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec autorise l'aliénation d'une partie du lot 5 411 805.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert et le maire Monsieur Réal Rochon, à signer tout acte notarié et tout document pour donner plein effet à la présente résolution incluant tout document requis pour la subdivision requise en l'espèce et pour la demande d'autorisation à la Commission de protection du Territoire agricole du Québec.

Le président d'assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-08-310 APPEL D'OFFRES - CONTRAT D'AGRÉGATS

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres pour le contrat d'agrégats numéro 17-2017, soit la fourniture de matériaux granulaires, se termine le 31 décembre 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres doit être préparé pour la fourniture de matériaux granulaires, pour la période du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2023 avec possibilité d'option d'une année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour aller en appel d'offres public via le système d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), pour un contrat d'agrégats, soit pour la fourniture de matériaux granulaires pour la période du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2023 avec possibilité d'option d'une année.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, de signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le président d'assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

BOÎTE DU CAMION NUMÉRO 15 – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2021-06-228

Note au procès-verbal :

Ce point est reporté

2021-08-311 APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE D'ESSENCE ET DE CARBURANT DIESEL ET URÉE

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres 16-2017 pour la fourniture d'essence et de carburant diesel se termine le 31 décembre 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres doit être préparé pour la fourniture d'essence et de carburant diesel et d'urée pour la période du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2025.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour aller en appel d'offres public via le système d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), pour un contrat pour la fourniture d'essence et de carburant diesel et urée pour la période du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2025.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le président d'assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2021-08-312 CHEMIN DE POINT-COMFORT – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de voirie pour demander au Ministère des Transports du Québec d'effectuer des travaux d'émondage et d'épandage de l'abat-poussière sur le bord du chemin de Point Comfort ;

CONSIDÉRANT QUE les branches sont beaucoup trop longues tout le long de cette route ;

CONSIDÉRANT QUE des citoyens se plaignent du niveau de poussière sur la partie non asphaltée du chemin de Point Comfort;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour faire parvenir une demande au Ministère des Transports du Québec, leur demandant d'effectuer des travaux d'émondage et d'épandage d'abat-poussière sur le chemin de Point Comfort.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le président d'assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

HYGIÈNE DU MILIEU

LOISIRS ET CULTURE

2021-08-313 RATIFIER DÉPENSE – SOUMISSION POUR SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE l'incendie du Centre récréatif et communautaire a endommagé la fibre optique et qu'il est important que la bibliothèque ait à nouveau accès à internet ;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue de DERY Télécom pour les services de télécommunication pour la bibliothèque municipale de la Ville de Gracefield, soit branchée à l'internet suite aux bris de la fibre optique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Katy Barbe, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

De ratifier la dépense autorisée par le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour le branchement Internet de la Bibliothèque municipale par le fournisseur Dery Telecom, le tout selon l'offre datée du 2 août 2021, numéro 9608563.

Cette offre comprend Internet 100 Mbits/25Mbits – 100 Mbps/25 Mbps pour un tarif mensuel de 99.95 $ plus les taxes applicables.

Il a aussi été convenu que suite au retour de la fibre optique pour la bibliothèque, un délai de 30 jours est demandé par ce fournisseur pour débrancher l'internet.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le président d’assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

2021-08-314 DEMANDE DE FINANCEMENT – FONDS DU GRAND MOUVEMENT DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE le Fonds du Grand Mouvement Desjardins soutient des projets qui appuient des initiatives qui ont un impact durable sur les collectivités ;

CONSIDÉRANT QUE la piscine publique de la Ville de Gracefield se détériore et qu’à moyen terme la Ville devra investir pour la rénovation complète de celle-ci ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield souhaite continuer d’offrir des infrastructures récréatives durable et continuer à répondre aux besoins de sa communauté ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu un premier projet clé en main de la part de VORTEX, spécialiste en solution de jeux aquatique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Katy Barbe, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

D’autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à déposer une demande d’aide financière auprès du Fonds du Grand Mouvement Desjardins pour l’installation de jeux d’eau au Parc des loisirs de la Ville de Gracefield.

De permettre au Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Le président d’assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité

2021-08-315 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2021-07-278 – DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE PETITE ENVERGURE

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec, octroie du Financement dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure ;

CONSIDÉRANT QUE le programme offre une aide financière maximale de 67 % des dépenses admissibles, jusqu’à concurrence de 100 000 $;

CONSIDÉRANT QUE le Parc des loisirs a besoin de nouvelles clôtures autour des infrastructures sportives, des lumières pour le terrain de soccer et que la Ville désire faire l’installation de jeux d’eau au parc des loisirs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à déposer une demande de financement dans le cadre dudit programme et de signer tous les documents relatifs à cette dite demande.

Le président d'assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2021-08-316 CONTRAT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le contrat du Directeur du Service incendie est à renouveler ;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu lieu en comité plénier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Katy Barbe, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

De renouveler le contrat du Directeur du Service incendie, Monsieur Michael Gainsford, selon les termes discutés en comité plénier (joints en annexe), avec effets rétroactifs à la date ou a fini ledit contrat.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert et le maire Monsieur Réal Rochon, à signer ledit contrat,

Le président d'assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

RAPPORT DES COMITÉS

Comité activités de loisirs et bibliothèque

Comité Urbanisme et Office municipal de l'Habitation

Comité Logement en santé et R.I.A.M

Comité des Travaux publics

Comité du Service Incendie

Comité de Finances et du personnel

PÉRIODE DE QUESTIONS

Note au procès-verbal :

Aucune question n'est posée.

CORRESPONDANCE

La correspondance du 8 juillet 2021 au 2 août 2021 est déposée.

1. Rapport annuel de la M.R.C. Vallée de la Gatineau
2. Loi 59 CNSST
3. Transport Québec, 22 juillet entrave mineure)
4. Hydro Québec (rapport, conditions contenues ont été remplies)
5. Association pour la protection du lac Trente-et-un mille (lavage de bateaux)
6. Affaires municipales (mamh.gouv.qc.ca)
7. Gaelle Beauchot (décret 705-2021)
8. CRSBPO.QC.CA (inauguration de la bibliothèque Saint-Sixte)
9. Transports gouv.qc.ca (entrave mineure) ch. de Point Comfort
10. Transport gouv.qc.ca (entrave mineure) Grand-Remous
11. Transport gouv.qc.ca (glissière sur la 50)
12. Patrick Lemieux umq.qc.ca (inondations)
13. Mrcvg.qc.ca (liste d'activités pour l'année 2021)
14. Transports gouv.qc.ca (travaux ministère, projet 154160609)
15. Michel Gauthier conservateur (SOPFEU)
16. Mario Danis TDSVG (recensement numérique)
17. Fondation de la faune 2020 - 2021
18. Pavage (Pierre Blais)
19. Shq.gouv.qc.ca (programme pyrrhotite et Pea)
20. Maisons - femmes (violence conjugale)
21. TDSVG - (affiche en lien avec la légalisation du cannabis)
22. RPGL (formation gratuite concernant le projet de loi 67)
23. System O enviro septique
24. RCJEQ (intervenante jeunesse)
25. Loi 59 CNESST (maladies professionnelles)
26. Ministères des forêts, de la faune et des parcs
27. Corporation du Parc régional du lac des 31 Milles – Ciné-parc sur l'eau – Première édition

VARIA

2021-08-317 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

De lever la présente séance à 19 h 50.

Le président d'assemblée, Bernard Duffy, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Le président d'assemblée	Le directeur général et greffier
_____	_____
Bernard Duffy Conseiller, siège # 6	Sylvain Hubert, notaire